



Rabat le 24 Août 2020

COMMUNIQUE

de la Société Marocaine de Pédiatrie (et des Sociétés régionales de pédiatrie), de la Société Marocaine des Sciences Médicales et de la Société Marocaine de Pédopsychiatrie et Professions associées,

La rentrée scolaire est pour bientôt dans un contexte malheureusement difficile durant cette pandémie du COVID-19. En tant que Société Marocaine de Pédiatrie, Société Marocaine des Sciences Médicales et Société Marocaine de Pédopsychiatrie et Professions associées, membres du Comité National de veille pour la santé de l'enfant, impliqués dans la préservation et l'encadrement de la santé physique et mentale de l'enfant, nous voudrions vous faire part de nos réflexions sur le sujet.

Nous vous remercions, Mr le Ministre de l'Education Nationale, d'avoir donné à nos concitoyens la liberté de choix entre l'enseignement à distance et l'enseignement présentiel que nous privilégions et qui nous semble plus approprié au contexte socio-économique de notre pays .

Sur un autre plan, l'enfant a besoin de liens sociaux qu'il développe à l'école et qui sont nécessaires à son épanouissement.

Nous comprenons que ce soit difficile pour les enfants vulnérables, tels que les enfants diabétiques, asthmatiques, immunodéprimés etc..., mais nous privilégions la première option du fait que l'enfant ne soit pas vecteur, et qu'il soit très peu contaminant, d'après différentes études, en particulier pour les enfants de moins de 14 ans.

Pour les enfants qui choisissent la présence à l'école il serait judicieux d'appliquer les mesures suivantes :

- Comme préalable à l'entrée à l'école il faudrait mettre à jour les vaccinations usuelles et faire la vaccination contre la grippe.
- Sous la responsabilité des parents avant d'arriver à l'école, la prise de température de l'enfant nous semble obligatoire, elle doit être inférieure à 38 °C en dehors de tout traitement.
- Tout signe clinique doit conduire à une consultation médicale, avec reprise de l'école sous autorisation écrite du Pédiatre.
- Il faut ménager un décalage des heures d'entrée à l'école selon les classes, pour diminuer le contact entre les parents, qui doivent respecter la distanciation, et le port de masque.
- L'école doit être organisée en séances continues pour qu'il n'y ait pas plusieurs arrivées, et départs des parents.
- Les moyens de transport scolaires doivent être désinfectés, remplis à 50 % de leur capacité et conduits par le même chauffeur.
- Les repos de classe doivent être différés pour qu'il n'y ait pas un regroupement de toutes les classes dans les cours de récréation.
 - Toutes les classes doivent être aérées pendant une heure avant l'entrée des élèves.
- L'aération doit être systématique par fenêtres et portes ouvertes pendant les récréations et les repas, c'est-à-dire pendant la vacation des classes.
- Les classes doivent être stérilisées une fois par jour (sol, table, matériel etc...) et avant chaque réentrée pour les poignées.

- Les sanitaires doivent être stérilisés de façon répétée.
- Chaque classe doit avoir une salle attitrée et ce sont les enseignants qui seront mobiles.
- Les tables doivent être éloignées d'un mètre, cela déterminera le nombre d'enfants acceptés par classe et par école.
- Le premier rang doit être éloigné de deux mètres par rapport à l'enseignant pour qu'il puisse enlever son masque pour l'enseignement.
- Tout le personnel de l'école doit porter un masque.
- Les solutions hydro-alcooliques doivent être mise à disposition des enseignants et des élèves.
- Tous les élèves doivent porter un masque à partir du collège.
- Il faut éviter que les élèves ne boivent dans un contenant commun.
- L'enseignant doit expliquer, avec un langage adapté à l'âge de l'enfant, la situation liée à la pandémie et le danger pour la communauté, pour que les élèves adhèrent aux mesures barrières, dont il soulignera l'intérêt et l'importance. Les élèves doivent être informés, responsabilisés et il faut les considérer comme des alliés dans la lutte contre ce fléau.
- Toutes les situations découlant de la contamination par la COVID-19 doivent être énumérées, communiquées aux Autorités Sanitaires, et bien expliquées aux établissements avec une procédure claire pour une réaction immédiate.

- Les PCR préalables à l'entrée en classe pour les enfants et pour les parents ne nous semblent pas pertinentes, car elles sont ponctuelles, faussement rassurantes et n'apportent surtout pas un bénéfice certain malgré le désagrément du prélèvement qui reste acceptable.

Nous espérons que notre contribution sera d'un apport bénéfique dans votre difficile prise de décision. Nous sommes conscients cependant que ce projet, qui tient compte des dernières données scientifiques, ne peut être réussi sans l'adhésion et le concours des parents et des enseignants, et qu'il sera tributaire et devra s'adapter à l'évolution épidémiologique qui reste incertaine, à l'instar de la situation mondiale.

Le Comité National de veille pour la santé de l'enfant, créé à la demande de Mr le Ministre de la Santé et en collaboration du Ministère de l'Enseignement et du Ministère de la Jeunesse et des Sports, reste à votre disposition pour toute action menée dans l'intérêt et pour le bien-être de nos concitoyens.

Dr Hassan Afilal, Président de la Société Marocaine de Pédiatrie

Dr Moulay Saïd Afif, Président de la Société Marocaine des Sciences Médicales

Dr Nawal Khamlichi, Présidente de la Société Marocaine de Pédopsychiatrie et Professions associées